

Loïc VALVERDE
Secrétaire Solidaires Finances Publiques Gard

Monsieur Frédéric GUIN
Directeur des Finances Publiques du Gard

À Nîmes, le jeudi 20 décembre 2018

Nos Ref : lettre 2018/12/20

Monsieur le Directeur,

Les agents du site de Nîmes Saintenac ont été informés, ce jour, de votre note du 19 décembre 2018, référencée, lettre cabinet : 52/2018, concernant l'ouverture au public le 2, 3 et 4 janvier 2019.

Le mercredi 2 janvier est un jour de fermeture au public pour le site de Saintenac.

Solidaires Finances Publiques a été saisi par de nombreux agents du site, mécontents et surpris, de cette annonce. Cette note apporte de la part de Solidaires Finances Publiques plusieurs remarques de fond et de forme.

Dans le fond :

Dans les PV de CTL concernant l'ouverture au public, il est prévu d'ouvrir au public uniquement quand la date de fermeture hebdomadaire est une date d'échéance. C'est à dire pendant la campagne d'impôt sur le revenu ou d'avis. Le mercredi 2 janvier n'est pas une date d'échéance de dépôt ou de paiement.

Dans la forme :

A aucun moment, en dialogue social vous avez évoqué cette éventualité au cours de l'année, nous sommes surpris d'apprendre ce sujet aujourd'hui.

De plus, votre note 52/2018 est datée du 19 décembre. Les plans de congés ont été déjà validés et le personnel sera le 2 janvier en nombre limité (lendemain de fêtes et pendant la période de congé scolaire). Le personnel à l'accueil sera donc réduit, tout comme les chefs de service sûrement.

Vous évoquez, dans votre note, de vouloir éviter des tensions d'usagers susceptibles de se présenter un mercredi 2 janvier, lendemain de fête. Je peux vous assurer que votre note, diffusée ce jour, crée déjà des tensions auprès de votre personnel.

Solidaires Finances Publiques demande pour toutes ces raisons que le site de Saintenac soit fermé au public comme il est prévu initialement.

Dans l'attente de votre retour concernant notre demande,

Veillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération